

L'acquisition des compétences linguistiques à l'Université à travers l'enseignement de *la* *grammaire*

Achraf BEN ARBIA
Faculté des Lettres et des Sciences
Humaines de Kairouan

Résumé

En partant de notre propre expérience dans l'enseignement, nous allons essayer de mettre l'accent sur l'acquisition des compétences linguistiques pour les étudiants nouvellement inscrits à l'université qui se retrouvent confrontés, non pas à l'apprentissage des disciplines issues de la langue étrangère de leur choix, mais à l'apprentissage de la langue elle-même, qui est le français. De ce fait, ces derniers éprouvent un malaise, lié essentiellement à ne pas pouvoir comprendre les cours surtout de grammaire dans un milieu universitaire particulièrement exigeant. Notons, par ailleurs, que le français enseigné à l'université comporte des caractéristiques et des spécificités linguistiques propres à chaque domaine dans lequel il est utilisé. Les étudiants se trouvent ainsi face à un français inhabituel qui, certes, s'apparente au français qu'ils ont étudié depuis leur scolarisation, mais qui en diffère par plusieurs aspects.

Mots clés : Université, grammaire, compétences linguistiques, démarche déductive, démarche inductive, interaction, étudiants, apprentissage

Abstract

Starting from our own experience in education, we are going to try to put the emphasis on the acquisition of language skills for students newly enrolled at the university who find themselves confronted, not with the programming of the disciplines from the foreign language of their choice, but to the learning of the language itself, which is French. Of this fact, the latter a bit uneasy, essentially linked to not to be able to understand the course especially of grammar in a university environment particularly demanding. Note, moreover, that the French taught at the university includes the characteristics and linguistic characteristics specific to each area in which it is used. The students are thus faced with a French unusual which, admittedly, is akin to the French that they have studied since their schooling, but who in differs in several aspects.

Keywords : *University, grammar, language skills, deductive method, inductive approach, interaction, students, learning*

ملخص:

انطلاقاً من خبرتنا في مجال التعليم، سوف نحاول أن نركز في هذا البحث على اكتساب المهارات اللغوية للطلاب المتحقيين حديثاً بالجامعة الذين يواجهون مشاكل في الفهم متعلقة باللغة وخصوصاً في جانبها النحوي. يعد هذا الجانب أساسياً لفهم التخصص خصوصاً إذا ما اعتبرنا اللغة كاتصال و صياغة. فاللغة المتلقاة في الجامعة لا تشبه تماماً لغة التمدرس في الثانوية.

الكلمات المفتاحية: الجامعة ، النحو ، الكفاءات اللغوية، المنهج استنباطي، العملية استقرائية، التفاعل ، التعلم.

Introduction

Dans cet article, nous allons essayer de mettre l'accent sur les différentes méthodes adoptées lors de l'enseignement de la grammaire à l'université. Dans ce sens, notre objectif consiste

à apporter une nouvelle vision sur l'enseignement de la grammaire. De ce fait, l'enseignement/l'apprentissage de la grammaire est un outil et non une fin permettant l'appropriation d'autres compétences. Il s'agit de montrer également que le rôle de la grammaire dans l'enseignement/l'apprentissage des langues étrangères a été mis en évidence. Ce rôle consiste à centrer l'apprentissage de la grammaire sur un seul objectif, un objectif essentiellement communicatif. Celui-ci modifie beaucoup l'enseignement des langues en général et celui du français langue étrangère, dont l'enseignement de la grammaire dans le mesure où la grammaire explicative ne convient pas toujours au développement de la faculté de communication chez les apprenants. Sur la base de ces différentes constatations, notre contribution a pour objectif de mettre l'accent sur le déroulement de l'enseignement de la grammaire, de revoir son rôle dans l'acquisition des compétences linguistiques et de proposer le type de grammaire à enseigner qui serait à la fois conforme aux attentes des enseignants et des apprenants.

I. Le déroulement de l'enseignement de la grammaire à l'université

Cette première partie de notre travail sera consacrée au déroulement de l'enseignement de la grammaire à l'université. Enseigner un programme ou un cours de grammaire à l'université nécessite une détermination des modalités de cet enseignement : place, rôle, importance de la grammaire dans la

double activité enseignement/apprentissage d'une langue étrangère. Dans ce sens, notre étude du déroulement de l'enseignement de la grammaire à l'université sera nécessairement liée au rôle de cette composante linguistique dans l'acquisition de la compétence de communication. L'enseignement de la grammaire à l'université est marqué par le traditionalisme. Dans ce sens, l'appropriation des règles grammaticales se fait sur la base de cette approche traditionnelle selon laquelle l'apprentissage d'un fait de langue est concentré sur la structure et la forme en mettant l'accent sur la grammaire et le vocabulaire, et non pas sur la compréhension et l'oral en tant que tels. Dans cette même perspective, il convient de signaler qu'il y a toujours une confusion évidente entre l'enseignement de la grammaire et l'enseignement de la langue. Autrement dit, enseigner la grammaire c'est enseigner la langue. Toutefois, il s'avère important de spécifier que la grammaire n'est d'autre qu'un renvoi à la connaissance des régularités, règles ou normes caractéristiques d'une langue. Au sein de la classe, l'enseignement de la grammaire consiste à proposer aux étudiants des exercices structuraux, des règles d'emploi ponctuées d'exemples. Ce modèle pédagogique n'est plus rentable étant donné que cette grammaire enseignée, sans aucun doute phrastique et décontextualisée, permet uniquement de traiter les faits linguistiques au niveau local, en dehors de tout

contexte discursif. Dans ce cadre, J. Huet, J. Bacha et D. Leeman (1998) signalent que :

«la grammaire est, on le sait, rarement populaire chez les élèves et les étudiants. Souvent synonyme d'ennui, de règles, d'autant d'exceptions que de règles et de chausse-trapes, elle est en effet souvent perçue comme transmettant plus d'inutiles savoirs que de véritables savoir-faire et comme décrivant une langue qui, page après page, finit toujours par sembler plus morte que vivante»¹.

Cette méthode d'apprentissage de la grammaire, qui part de la règle pour aboutir aux cas particuliers et aux exemples, ne permet pas à l'étudiant de fournir sa propre formulation de la règle. En effet, ce dernier ne fait qu'apprendre la règle grammaticale et l'appliquer sur des exercices similaires. L'enseignement de la grammaire à l'université se fait d'une façon explicite. Généralement, les enseignants préfèrent expliquer à leurs étudiants le point grammatical avec des exemples, passer ensuite aux exercices d'application. Cette approche d'enseignement essentiellement déductive ne retient de la grammaire que ce qui peut favoriser l'apprentissage. Autrement dit, cet apprentissage est basé sur un enseignement formel de la grammaire. Cette grammaire explicite est : *«fondée sur l'explication des règles par le professeur, suivi d'applications*

¹J. Huet, J. Bacha et D. Leeman, (1998), Méthodes en grammaire. La phrase simple et ses constituants, *L'information grammaticale*, éd. Cérès, vol. II, p. 55-56.

conscientes par les élèves» (Coste, D. et Galisson, R., 1976, *Dictionnaire de didactique des langues*, p.206). Elle s'intéresse à un métalangage simplifié permettant ainsi aux apprenants d'apprendre la règle par cœur et les aider à avoir des phrases modèles liées à des situations particulières. Avec la grammaire descriptive, la phrase, objet d'étude habituel de la grammaire, *«n'est qu'un schéma formel et sémantique, résultat d'un processus abstraitif draconien à partir d'un énoncé réellement ou potentiellement échangé»* (Besse., H et Porquier., R., 1984, *Grammaire et didactiques de langues*, p. 19).

Cette tendance de l'enseignement de la grammaire à l'université suppose une attitude métalinguistique particulière, à savoir une dissociation entre réflexive grammaticale et l'acte de parole. Dans ce sens, la phrase grammaticale est très loin de l'énoncé discursif: elle mène à une compétence métalinguistique, mais nullement à une compétence communicative. Les enseignants dans leurs classes prennent appui sur des descriptions linguistiques traditionnelles pour faire comprendre aux élèves les éléments du fonctionnement de la langue. Dans cette même perspective, Jean-Claude Béacco affirme que :

« les enseignants font appel aux modèles grammaticaux qui leur sont les plus familiers et qui dépendent de leur formation. Les uns feront appel à des règles grammaticales qui apparaissent dans une grammaire traditionnelle, les autres plus

'structuralistes' préféreront présenter des structures modèles comme points de référence »².

Cette préférence marquée pour la grammaire explicite se justifie par un souci permanent d'adaptation en classe de la part de l'enseignant. Ce dernier demeure attaché à l'énoncé clair de la règle de manière à être mieux compris et d'éviter les confusions. Le fondement principal de l'enseignement de la grammaire à l'université est constitué par la présentation d'une grammaire explicite sous la forme d'un : *«enseignement qui fait passer l'assimilation des formes et des structures linguistiques par l'explication ou l'exposé des règles ou de principes théoriques »* (Coste, D., Galisson, R., 1976, *Dictionnaire de didactique des langues*, p. 275). L'enseignement de la grammaire en classe de langue est loin de se conformer à un processus d'apprentissage qui alterne observation, réflexion, conceptualisation et contextualisation. Autrement dit, face à cette méthodologie déductive, la règle ou la description grammaticale est exposée à l'étudiant qui tout d'abord l'apprendre, puis l'appliquer de façon consciente à travers des exercices d'application grammaticale. Face à cette réalité, la pratique de l'oral est moins présente, même si elle est indispensable pour parvenir à la pratique du français. Toutefois, le travail de classe lors de l'enseignement de

²Beacco, J-C., (1987), «Quel éclectisme en grammaire ? », *Le Français Dans Le Monde*, n°208, p. 65.

la grammaire doit mettre l'accent sur les facultés de réflexion, d'analyse, de compréhension et de raisonnement de l'étudiant : *«selon la méthode traditionnelle, les comportements attendus de l'élève consistent, le plus souvent, à ce qu'il suive les explications du maître, puis, une fois la règle comprise, qu'il s'acquitte d'un certain nombre d'exercices d'application en vue du contrôle final»* (Genevay, E., 1996, S'il vous plaît... invente-moi une grammaire! In S.-G. Chartrand (Ed.), *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*, p. 55). Ceci étant, la question qui se pose est la suivante : est-ce qu'une grammaire explicite signifie une aide pour l'acquisition d'une compétence de communication ? Nous allons essayer de répondre à cette question dans la deuxième partie de cette contribution qui essaiera de mettre en relief le rôle de l'enseignement de la grammaire dans l'acquisition des compétences communicatives.

II. L'acquisition des compétences communicatives face à la complexité de l'enseignement de la grammaire à l'université

L'objectif de l'apprentissage de la grammaire à l'université suppose à la fois l'intériorisation des règles grammaticales, leur application naturelle et spontanée et l'application inconsciente des règles acquises lors d'une interaction orale. Il faut concevoir la grammaire non pas comme un objectif en soi, mais comme un outil de développement des capacités de compréhension-expression. Dans ce cadre, Denis Girard (1995) signale que :

« l'enseignement et l'apprentissage d'une langue axés sur la communication n'impliquent pas que toutes les activités de classe doivent viser au développement de la compétence à communiquer sans s'assurer que les élèves comprennent le fonctionnement de la langue étrangère. De nombreux auteurs spécialistes de la didactique des langues ont insisté sur la nécessité de construire progressivement une certaine prise de conscience linguistique tout en offrant la possibilité aux élèves de pratiquer une vraie forme de communication dans des situations naturelles ou simulées »³.

La démarche déductive adoptée lors de l'enseignement de la grammaire est loin de permettre l'appropriation d'une compétence communicative de la part de l'étudiant dans la mesure où ce dernier, face à un professeur qui détient le savoir et le transmet verticalement, est capable de réaliser des exercices grammaticaux à la perfection, mais en contrepartie, il développe une production orale limitée due à une incapacité d'appliquer les règles grammaticales acquises lors d'une interaction orale. Certes, cette grammaire explicite est préconisée par la majorité des enseignants étant donné qu'elle accélère l'apprentissage, le rentabilise plus sûrement et optimise le temps de la classe si bien que l'enseignant doit finir son programme dans un temps limité, mais cette grammaire amène l'apprenant à éprouver constamment une angoisse de la faute, principal facteur bloquant

³Girad, D., (1995), *Enseigner les langues : méthodes et pratiques*, Bordas, p. 73.

l'expression. Cette angoisse de la faute incite l'apprenant à suivre attentivement les explications fournies par l'enseignant, comprendre, tout d'abord, les règles pour pouvoir ensuite les appliquer dans différents exercices proposés par le professeur. La déduction consiste alors à passer du général au particulier : la règle tout d'abord, les exercices d'application ensuite. Dans ce sens, Reboulet signale en parlant de la démarche déductive dans l'enseignement de la grammaire qu'elle : *«d'abord la règle, en caractères gras, ou encadrée : à apprendre par cœur ; puis l'exemple, illustrant docilement la règle ; et enfin les exercices où les élèves doivent appliquer la règle afin de montrer qu'ils l'ont bien comprise»* (Reboulet, A., 1971, *Guide pédagogique pour le professeur de français langue étrangère*, p. 120).

Connaître les règles grammaticales sans savoir les appliquer lors d'une interaction orale veut dire que l'étudiant possède la compétence grammaticale sans posséder la compétence de communication. Cette réalité prime désormais dans toute classe de langue. En se basant uniquement sur la démarche déductive, l'apprenant ne fait que reproduire les règles acquises sur des exercices similaires. Ceci étant, le traitement de la phrase se fait au niveau local, en dehors de tout contexte discursif. Mémoriser des règles bien précises et prêtes ne permet pas à l'étudiant de faire sa propre formulation de la règle grammaticale. Cette grammaire déductive focalise uniquement l'attention sur la structure limitée de la phrase et accorde peu

d'importance à un cadre plus global qui est la grammaire du texte. Pour toutes ces raisons, l'enseignement de la grammaire ne doit pas être uniquement explicite. Autrement dit, il faut, à travers des activités communicatives et des exercices qui favorisent la mise en situation de communication, amener l'étudiant à réfléchir afin de déduire la règle de la structure grammaticale étudiée. Ceci étant, il est fortement déconseillé de ne pas suivre uniquement la démarche qui consiste à donner à apprendre des règles pré-analysées est fondées sur la seule conviction que l'apprentissage se fait par l'imitation et le transfert dirigé. Il faut plutôt adopter une nouvelle approche guidée par la découverte et l'ajustement progressif des règles, fondée sur une théorie essentiellement constructive. Dans cette même perspective, Courtillon (1989) signale en parlant du rôle de l'approche communicative dans l'acquisition des compétences linguistiques qu' :

«... on devrait favoriser l'apprentissage grammatical à travers des interactions et discussions entre les élèves sur les règles de la langue. S'il y a bien une communication naturelle à la classe de langue, c'est justement celle où on discute sur la langue »⁴.

Enseigner un point grammatical pour un public d'adultes nécessite une variété de méthodes d'enseignement. Comment je

⁴Courtillon, J., (1989) : « La grammaire sémantique et l'approche communicative », dans « ...Et la grammaire ? », in *Le Français dans le monde/Recherches et applications*, Paris, Hachette EDICEF, Février-Mars, p.118.

vais aborder ce point grammatical avec les apprenants? Voici la question que l'enseignant pose au début de chaque séance de grammaire. S'agit-il de leur proposer, tout d'abord, la règle grammaticale, passer ensuite aux exercices d'application? Ou faut-il les inciter à formuler eux-mêmes la règle en leur proposant un texte ou un corpus riche d'exemples renvoyant au point grammatical, objet de l'étude? L'appropriation d'une règle grammaticale de la part de l'étudiant doit passer par un processus d'étude complet alternant l'observation, la réflexion, la conceptualisation et la contextualisation afin de développer chez ce dernier la faculté de communication. Une autre approche mérite, dans ce sens, une attention particulière. Celle-ci n'a aucun rapport avec la démarche déductive. Elle consiste à inciter l'apprenant à formuler lui-même la règle grammaticale, lui permettant ainsi une appropriation individuelle du point grammatical à étudier. La mise en évidence du rôle de cette approche dans l'enseignement de la grammaire à l'université fera l'objet de notre troisième partie.

III. Vers une nouvelle approche de l'enseignement de la grammaire à l'université

Avant de mettre l'accent sur les avantages de cette nouvelle méthode dans l'enseignement de la grammaire à l'université, il convient de signaler que la grammaire explicite (déductive) est un moyen d'apprentissage qui n'est pas sans importance et qui favorise l'acquisition des compétences

communicatives de la part de l'étudiant. Autrement dit, c'est à travers des activités communicatives et des exercices ciblés, qui favorisent certainement la mise en situation de communication, que l'apprenant parvient à déduire la règle de la structure grammaticale étudiée. Compte tenu du rôle de la grammaire descriptive (explicite) dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère, l'enseignant doit éviter d'imposer aux étudiants, dans chaque séance de grammaire, des exercices structuraux et des règles pré-analysées, fondés sur la seule conviction que l'apprentissage se fait par l'imitation et le transfert dirigé. Il faut, toutefois, prévoir une approche basée sur la découverte et l'ajustement progressif des règles grammaticales. Certes, l'enseignement de la grammaire à l'université a des démarches différentes, mais la plus efficace sur le plan de l'apprentissage des langues étrangères semble être la démarche inductive. Contrairement à l'approche déductive, selon laquelle l'enseignement/l'apprentissage de la grammaire n'est pas formé selon un objectif d'enseigner/d'apprendre à communiquer, l'approche inductive vise à proposer à l'apprenant un fait de langue à étudier en contexte. La contextualisation des points grammaticaux permet à l'étudiant de se forger lui-même la règle grammaticale. Autrement dit, cette approche incite l'apprenant à tirer des conclusions et à comprendre les choix grammaticaux faits par l'auteur du texte proposé à l'analyse. Elle permet également de dévoiler l'ancrage du fait grammatical étudié, de le

situer dans son contexte et de l'inscrire dans une grammaire sémantique. L'enseignement de la grammaire n'est plus vertical. L'étudiant devient alors le principal actant de ce processus d'apprentissage. L'approche inductive vise essentiellement à inciter l'étudiant à communiquer, à donner sa propre formulation de la règle grammaticale. Dans ce sens, CUQ.J.P et GRUCA signale à propos de cette méthode d'enseignement qu' : « à partir d'exemples bien choisis, on conduit l'apprenant à découvrir les régularités de certaines formes ou structures et à induire la règle qui ne peut être explicitée ni dans la langue maternelle ni vraiment dans la langue étrangère » (Cuq. J. P, Gruca. I., 2005, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, p. 257). Ceci étant, l'appropriation des règles grammaticales doit passer par l'appropriation d'une compétence de communication. La grammaire doit être perçue comme un moyen et non une fin pour améliorer la communication. Autrement dit, la compétence grammaticale constitue seulement une des composantes de la compétence de communication. Les règles grammaticales acquises doivent répondre aux besoins communicatifs des apprenants. L'appropriation d'une compétence communicative s'avère donc la préoccupation majeure des enseignants qui adoptent l'approche inductive lors de l'enseignement de la grammaire. Dans cette perspective, proposer à l'apprenant un fait de langue en contexte lui permet d'élaborer sa propre règle grammaticale

tout en l'assimilant. L'étude des points grammaticaux contextualisés peut se faire par le biais d'un document dont la nature peut varier (oral, écrit, authentique...). La situation de communication fait partie intégrante du processus d'apprentissage de la grammaire. Dans ce sens, acquérir la compétence de communication peut servir d'une part à relever la règle grammaticale et de l'autre à la réinvestir. L'enseignant doit solliciter la réflexion de l'apprenant pour s'assurer que ce dernier à bien assimiler la règle grammaticale. Pour l'enseignant ce qui prime lors de l'enseignement de la grammaire c'est de parvenir à instaurer cette compétence de communication. Il n'est plus le détenteur du savoir linguistique, mais il travaille pour le savoir partagé. Pour lui, une règle est mieux intégrée par l'apprenant une fois ce dernier a participé à son élaboration, même s'il faudrait souvent procéder à une reformulation. En adoptant cette démarche lors de l'enseignement/l'apprentissage de la grammaire, le dévoilement de la règle grammaticale doit s'effectuer en fin de parcours. Ceci étant, l'apprenant a le pouvoir non seulement sur la langue, mais sur les différentes situations où elle s'emploie. Les activités d'identifications et de réemploi, exercées au début de la leçon, permettront à l'apprenant de dépasser la conception limitée de la syntaxe, pour aboutir au renforcement de sa compétence de communication. Dans ce cadre, le besoin grammatical doit servir les étudiants dans leur besoin de communiquer. La grammaire n'est d'autre

qu'un moyen qui aidera à améliorer la communication chez tout apprenant. Toutefois, certains enseignants alternent les deux démarches (déductive et inductive). Pour eux, tout dépend du point grammatical étudié et du niveau des apprenants. Cette combinaison des deux approches traduit un souci permanent d'adaptation en classe, ce qui pousse les enseignants à demeurer attachés à l'énoncé clair de la règle grammaticale afin d'être mieux compris et afin d'éviter les confusions.

Conclusion

Dans cet article nous avons essayé d'apporter un éclairage sur les différentes méthodes de l'enseignement de la grammaire à l'université. Dans ce sens, cette contribution a mis l'accent sur deux approches qui se contredisent du point de vue de l'apport de chacune. Ceci étant, l'approche déductive, adoptée par la majorité des enseignements vise à interioriser chez l'étudiant une certaine connaissance grammaticale en dépit de la compétence de communication. La deuxième approche est inductive, fondée essentiellement sur l'appropriation de la compétence de communication. Evidemment, les apports de chacune de ces deux approches diffèrent, mais les enseignants optent pour l'approche explicative dans la mesure où pour eux il n'est pas facile de travailler un texte pour dégager le point grammatical visé sans quelques notions théoriques sur ce point. Ils préfèrent expliquer aux étudiants le point grammatical avec des exemples, passer ensuite aux exercices d'application.

Plusieurs sont, dans ce sens, les contraintes qui obligent l'enseignant à enseigner la grammaire d'une façon explicite. Parmi ces contraintes, les enseignants avancent la contrainte du temps, puisque l'enseignant doit finir son programme dans un temps limité et la contrainte du niveau des étudiants, dans la mesure où l'enseignant craint de n'être pas compris et doit concevoir son cours selon le niveau de ses apprenants.

Bibliographie

- Beacco, J-C., (1987), «Quel éclectisme en grammaire ? », *Le Français Dans Le Monde*, n°208.
- Besse., H et Porquier., R, (1984), *Grammaire et didactiques de langues*, Paris, Hatier.
- Carras, C. et al, (2007), *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*, Paris : CLE international.
- Coste, D. et Galisson, R (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette.
- Coste, D., Galisson, R., (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette.
- Courtillon, J., (1989) : « La grammaire sémantique et l'approche communicative », dans « ...Et la grammaire ? », in *Le Français dans le monde/Recherches et applications*, Paris, Hachette EDICEF, Février-Mars.
- Cuq. J. P, Gruca. I., (2005), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presse Universitaire de Grenoble.

- Genevay, E., (1996), S'il vous plaît... invente-moi une grammaire! In S.-G. Chartrand (Ed.), *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*. Montréal: Les Editions Logiques.
- Girad, D., (1995), *Enseigner les langues : méthodes et pratiques*, Bordas.
- J. Huet, J. Bacha et D. Leeman, (1998), Méthodes en grammaire. La phrase simple et ses constituants, *L'information grammaticale*, éd. Cérès, vol. II, p. 55-56.
- Reboulet, A., (1971), *Guide pédagogique pour le professeur de français langue étrangère*, Paris, Hachette.
- Véronique, D., (2009), *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*, Paris : Didier, collection Langues et didactique.
- Vigner, G. (2004), *La grammaire en FLE*, Paris : Hachette ELE, collection F.